

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Demande de subvention DETR
2025 pour la construction de
logements et locaux techniques
pour la gendarmerie mobile à
Flixecourt

Date de convocation :
4 décembre 2024

Date de séance :
11 décembre 2024

Date d'affichage :
17 décembre 2024

Membres en exercice : 55

Membres présents : 37

Membres votants : 40

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle de réunion de PICQUIGNY, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, LICOUR, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE,

Mrs HERBETTE, MOREL, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, MAUGER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mmes LEBRUN, CAPRON, MINET,

Mrs PINCHON, LEITAO, DE LIMERVILLE, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL, CARPENTIER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, BOULLET, LEBLANC D, LEBLANC JM.

M DELAFOSSE donne pouvoir à Mme DIRUY

M CARPENTIER donne pouvoir à M POISSON

Mme MINET donne pouvoir à Mme DE ALMEIDA

Secrétaire de séance : Mr DELASSUS Anthony

La séance étant ouverte,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la décision d'agrément de programme immobilier du Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer en date du 21 Juin 2024,

Vu la compétence construction, extension et gestion des casernes de gendarmerie sur le territoire intercommunal,

Vu la délibération n°42/2024 en date du 14 Mars 2024 relative à la maîtrise d'ouvrage de l'extension de la gendarmerie de Flixecourt.

La commune de Flixecourt a accueilli récemment une brigade de Gendarmerie mobile, composée de 6 gendarmes, dédiée aux violences sexuelles, sexistes, intrafamiliales ; en plus de la gendarmerie existante.

Dans le cadre de la création de ces unités au titre du plan « 200 brigades » décidée par l'Etat, une décision d'agrément de programme immobilier du Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer a été rendue en date du 21 Juin 2024, approuvant ainsi la construction de logements de ces 6 gendarmes supplémentaires et de locaux techniques.

Monsieur le Président propose donc de solliciter l'Etat au titre de la DETR 2025 pour la construction de ces logements et des locaux techniques.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 1 200 000,00 € HT.

L'Assemblée Délibérante, oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le projet de construction de logements et locaux techniques dans le cadre de la création de la nouvelle gendarmerie mobile à Flixecourt et l'estimation prévisionnelle de 1 200 000,00 € HT
- Autorise le Président à lancer les consultations pour la réalisation de cette opération et à signer les marchés correspondants.
- Autorise le Président à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires.
- Autorise le Président à solliciter l'Etat au titre de la DETR 2025
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous :
-

Partenaires financiers	Montant ht	%
Etat-DETR 2025	400 000,00 €	40 % plafonné à 1000 000€
CCNS	800 000,00 €	Reste à charge de l'opération
TOTAL	1 200 000,00 €	100 % du montant global de l'opération

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Jean-Philippe DELFOSSE

5ème Vice-Président en charge des Energies
renouvelables - des constructions et services
publics - du PCAET - de la mobilité,

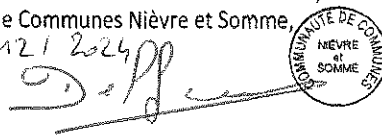
Pour le Président empêché,

Par Délégation du Conseil Communautaire,

Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Fait le 11/12/2024

A Flixecourt



Pour extrait conforme,

Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 16 décembre 2024 et de sa publication le 17 décembre 2024.

Jean-Philippe DELFOSSE

5ème Vice-Président en charge des Energies
renouvelables - des constructions et services
publics - du PCAET - de la mobilité,

Pour le Président empêché,

Par Délégation du Conseil Communautaire,

Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Fait le 11/12/2024

A Flixecourt

